

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 23 JANVIER 2023 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Hésingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Hésingue, après convocation légale, en date du 19 janvier 2022.

**Étaient présents :** Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Nathalie REIBEL, Jocelyne SCHIRCH, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

### Procurations :

Anne KARABABA donne procuration à Gaston LASTCHA

Chantal SENFT donne procuration à Paul LATSCHA

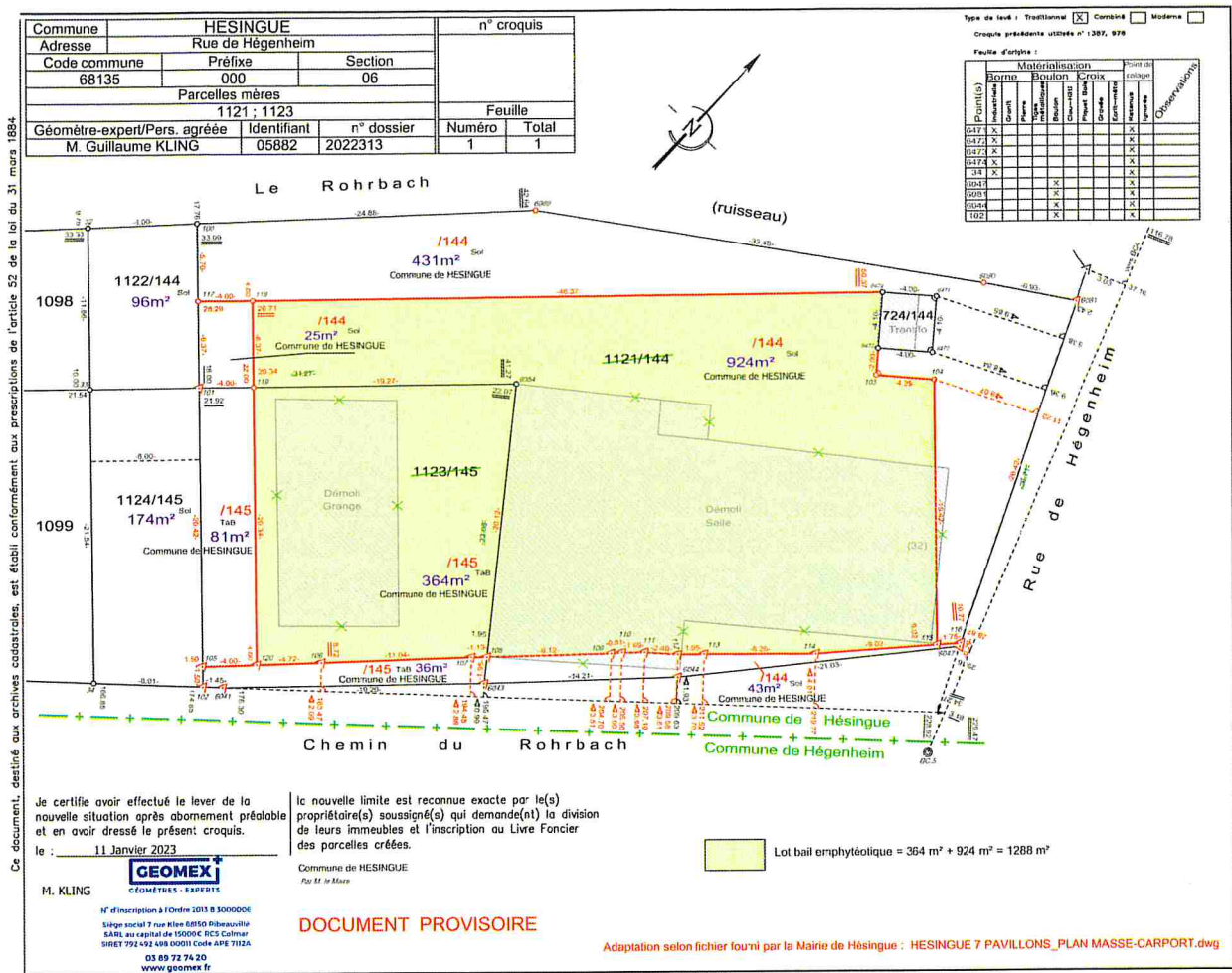
Adeline SCHWEITZER donne procuration à Vincent SCHWEITZER

**Secrétaire de séance :** Lannick VIGOUROUX

## 2023-02 Bail emphytéotique Saint-Louis Habitat

À la demande de la commune, Saint-Louis Habitat a mis sur pied un projet de construction de 7 logements aidés en lieu et place de la salle Oscar Jenny.

Plutôt que d'aller vers une cession du terrain, c'est la formule du bail emphytéotique, d'une durée de 99 ans, qui est proposée au conseil municipal, et ce à l'euro symbolique.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise le maire à signer tout acte et à accomplir toute procédure nécessaire à la signature du bail emphytéotique correspondant à ce projet.

Fait à Hésingue, le 24 janvier 2023  
 Le maire,

Gaston LATSCHA

